

Participation citoyenne

Les quatre premiers référents ont été nommés et ont débuté leur mission début avril.

Ce dispositif a pour objectif de renforcer la tranquillité et le bien vivre ensemble dans le village.

Les référents, en tant que relais entre les habitants et la brigade de gendarmerie locale, feront remonter les faits et comportements suspects qui ont lieu dans leur quartier.



Ils ont également vocation à favoriser la solidarité de voisinage en encourageant les citoyens à être attentifs à la vie de leur quartier (surveillance mutuelle des habitations en l'absence de leurs occupants, être attentif aux personnes vulnérables, etc...).

L'opération débute sur deux quartiers pilotes. A terme, la commune en comptera neuf.

Appel à candidature pour les quartiers non encore pourvus !
Vous souhaitez devenir référent de votre quartier, merci de contacter la Police municipale au 04 90 33 55 97 ou par courriel : secretariat-pm@bedarrides.eu

Report des élections

En raison des risques sanitaires liés à l'épidémie de Covid-19, les élections départementales et régionales qui devaient se tenir en mars 2021 sont reportées aux 20 et 27 juin 2021.

Comment sera assuré le bon déroulement du scrutin ?

Afin de protéger à la fois les personnes concourant aux opérations de vote mais aussi tous les électeurs, un protocole sanitaire strict sera mis en place afin de garantir le respect des gestes barrières et la sécurité sanitaire.

Pour suivre les recommandations du Conseil scientifique lors du scrutin, la priorité sera donnée aux personnes vaccinées ou immunisées et à défaut, il leur sera demandé de réaliser un dépistage 48h avant les deux tours.



INFO COVID

Cimetière

Des travaux d'aménagement et d'embellissement sont à l'étude et seront prochainement lancés au cimetière. De nouveaux équipements seront répartis dans les différents carrés du cimetière dont des collecteurs à déchets. Les points d'eau seront restaurés.

Le monument aux Morts a déjà profité de cet embellissement, puisque les plaques ont été restaurées, et ce gracieusement par la marbrerie Miletto de Bouillargues. Un nettoyage du monument devrait être réalisé prochainement.



L'autre aspect de ce futur chantier est de pouvoir proposer de nouvelles concessions aux Bédarridaïes.

Cela va passer par plusieurs aspects :

- **les sépultures laissées à l'abandon** ; après notification auprès des propriétaires ou ayants droits, une procédure sera lancée afin de pouvoir récupérer les emplacements abandonnés.
- **les espaces communs** (anciennement appelés dépositaires) : actuellement au nombre de deux, il ne sera conservé que celui situé dans le carré 2. Celui du carré 1 sera quant à lui, remis en état et transformé en enfeu créant ainsi de nouveaux emplacements.

Les familles souhaitant rétrocéder leur concession à la Mairie sont invitées à se manifester auprès du service Funéraire au 04 90 33 01 48 par courriel : funeraire@bedarrides.eu

A savoir, seuls les concessionnaires peuvent en faire la demande !

Tour de France



Cet été, le Tour de France fera étape à une dizaine de kilomètres de notre beau village. En effet, Sorgues a été désignée pour être ville-départ de la 11^e étape. La Grande boucle passera le 7 juillet vers midi par Bédarrides.

Cinq ans après un passage « en coup de vent », le Tour revient pour s'attarder sur le Géant de Provence, devenu parc naturel régional, avec une double ascension (dont celle, quasi inédite, par Sault) et une arrivée à son pied. Manière de saluer l'initiative du Conseil départemental de Vaucluse qui en a réaménagé le sommet au profit des cyclistes. *Commentaire de Christian Prudhomme*

Concernant le passage du Tour, les détails sur l'organisation, mais aussi les contraintes liées aux routes barrées feront l'objet d'une communication «spéciale Tour de France», très prochainement disponible.

Du vert pour Les Petits Princes

Et si c'était au tout début de sa vie que le petit humain développait un lien fort à la nature ? Et si cette nature était une source d'épanouissement extraordinaire pour nos tout-petits ?



Alors il faudrait que nos crèches réservent une place essentielle à ce lien avec la nature. Que les bambins puissent manipuler les éléments naturels, sortir, gratouiller la terre, explorer...

C'est pour ces raisons que la structure de Multi-accueil «Les Petits Princes» a décidé de se mettre au vert. Un potager va bientôt voir le jour au sein de la structure, pour le plus grand plaisir de nos petits !

Les pré-inscriptions pour l'année 2022, sont déjà ouvertes !
Contactez la structure pour vos démarches au 04 90 33 20 12 ou par courriel : direction.creche@bedarrides.eu

Ecole Notre Dame du Sourire - Opération Bol de riz

Depuis plusieurs années, l'établissement participe à cette opération, dont les bénéfices sont reversés à l'association « Raimundo, Enfants du Honduras ».

Grâce aux 91 enfants souhaitant participer et aux enseignantes, ce sont près de 200 € qui vont être reversés à cette association.

La municipalité accompagne cette opération en élaborant, ce menu spécifique composé de riz, pain et pommes et en ne les facturant qu'à moitié du prix habituel.



À ÉRIC MASSON

Bédarrides pleure la disparition subite et cruelle d'un enfant du village.
L'ensemble des agents et élus de la municipalité exprime une nouvelle fois à sa famille et ses proches, tout son soutien et ses sincères condoléances.



La Famille Masson souhaite adresser un message de remerciement à tous ceux qui leur ont témoigné soutien et affection. Le voici dans son intégralité.

La famille Masson remercie chaleureusement tous ceux qui ont manifesté par leurs pensées, leurs gestes et leur présence, un soutien massif et spontané en hommage à Éric Masson, qui nous a quitté le 05 mai 2021.
Aucun mot ne pourra exprimer notre reconnaissance pour votre affection et votre soutien dans la douleur qui est la nôtre.



Tour de France 2021

Passage sur Bédarrides le mercredi 7 juillet

Marché estival de Bédarrides

Du 30 avril au 29 octobre

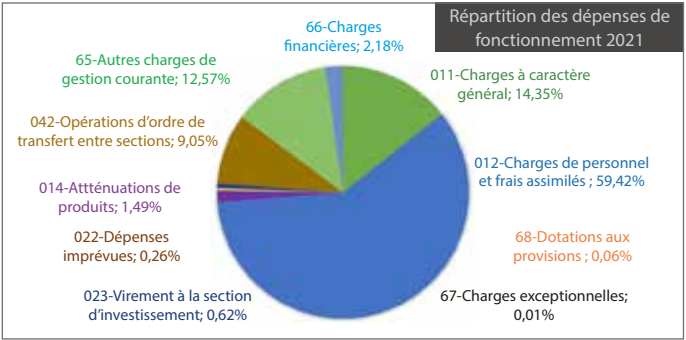
Tous les vendredis de 16h à 18h30



Budget 2021

Pour 2021, un budget contraint et des investissements prudents...

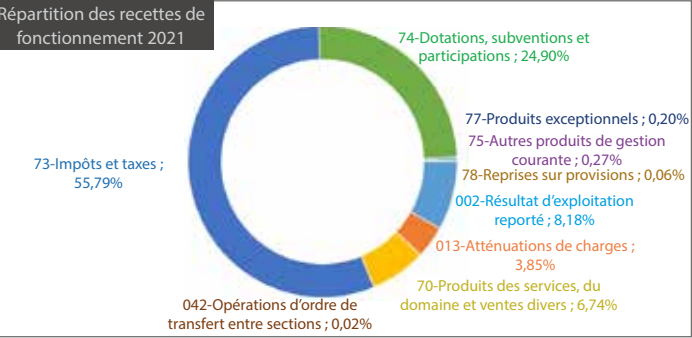
Le budget se présente en 2 parties : une section de fonctionnement et une section d’investissement. Chacune de ces 2 sections doit être présentée en équilibre en recettes et en dépenses. Pour 2021, la section de fonctionnement s’élève à 4 940 486 €. La section d’investissement 1 283 614 €.



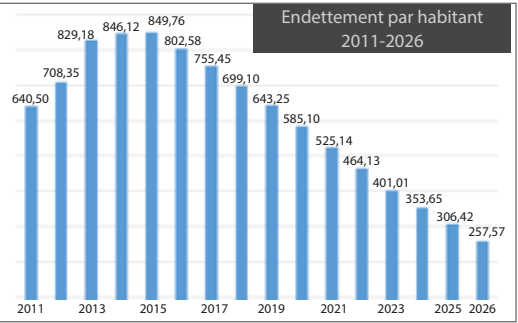
Les charges de personnel représentent le poste principal des dépenses de fonctionnement (59.42%). La moyenne des communes de notre strate se situe autour de 56 %, l’objectif est donc une réduction de 2 % pour cette année.

Les recettes de fonctionnement sont principalement constituées par le produit fiscal et les dotations. La réforme de la taxe d’habitation engagée par le gouvernement a pour but la suppression de cet impôt sur la résidence principale dans l’objectif de renforcer le pouvoir d’achat des Français. Ainsi pour 80 % des foyers fiscaux, cette taxe a été définitivement supprimée depuis cette année. Pour les 20 % restants, l’allègement se fera en 2021 puis en 2022. En 2023, plus aucun foyer ne paiera la taxe d’habitation.

Cette perte de recettes pour les communes est compensée par le transfert du taux de taxe foncière sur les propriétés bâties des départements.



La dette est constituée de l’ensemble des emprunts, capital et intérêts, que la collectivité n’a pas encore remboursés. L’annuité 2021 de la dette s’élève à 428 447 € dont 108 444 € d’intérêts. Soit un endettement de 525 € par habitant.



Les principaux investissements programmés pour cette année sont la rénovation des fenêtres de l’hôtel de ville, l’installation d’un logiciel « portail famille » au service des administrés, la climatisation de l’école des Marronniers, la réfection de la toiture du Centre Municipal d’Animation, l’achat de caméras, serveur, gilets pare-balles pour la Police Municipale, de matériel pour la cuisine centrale, de columbariums pour le cimetière et de matériel d’irrigation et de l’outillage pour les espaces verts.

Environnement & Sécurité

Gestion des risques

L’un des risques majeurs pour la commune est l’inondation. Afin d’être les mieux armés en cas d’alerte, les maître-mots sont anticipation et prévention.

Dans cette optique, l’ensemble des pompes, clapets et vannes des différents dispositifs existants est en cours de vérification. Régulièrement des inspections seront effectuées afin d’entretenir et remplacer les pièces défectueuses.

Être informé rapidement en cas de risques

Si vous ne l’avez pas déjà fait, vous pouvez vous inscrire au système d’alerte téléphonique CEDRALIS. Ce dispositif permet d’être alerté directement via SMS du déclenchement des différents seuils d’alerte et rappelle les mesures à suivre pour le bon déploiement des services de secours et d’intervention.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur la page www.bedarrides.annuaire.cedralis.fr

Entretien son jardin en toute légalité

Un joli jardin est un jardin bien entretenu (tonte de pelouse, ramassage des feuilles mortes, élagage, taille de haie, ...). Mais que faire de ses déchets verts?



Les brûler ? NON

Depuis 2013, un arrêté préfectoral relatif à l’emploi du feu en Vaucluse interdit le brûlage à l’air libre des déchets végétaux, sauf exception (voir encadré sur les OLD)

Alors que dois-je faire de mes déchets verts ?

Il est possible de les apporter à la déchetterie, ce service est gratuit pour les particuliers.

- Vous pouvez également les recycler et les valoriser, en utilisant l’une des techniques suivantes :
- le broyage ; office de paillage.
 - la tonte « mulching » ; très finement coupés, les restes de tonte peuvent servir de fertilisant et permettent de garder l’humidité du sol.
 - le compostage ; pour nourrir le sol.

Mais aussi

Afin d’aider les personnes de 70 ans et plus et les personnes handicapées à plus de 80 %, le Centre Communal d’Action Sociale (CCAS) peut mettre en place un service de ramassage pour les mener à la déchetterie.

+ d’info : au 04 90 33 08 59 ou par courriel : ccas@bedarrides.eu

Risque «Inondations» : réunion publique le 16/06

Cette réunion se déroulera en extérieur sur le parking de la salle polyvalente des Verdeaux le mercredi 16/06/2021 à 18h30.

Elle sera supervisée par le syndicat Mixte de l’OUVEZE PROVENÇALE (SMOP), en présence des représentants des deux autres syndicats ; l’EPAGE du Sud-Ouest du mont Ventoux et le syndicat mixte du bassin des Sorgues.



Liste Passionnément Bédarrides, menée par Jean Bérard

Le premier budget de cette mandature vient d’être voté et vous en avez, dans ce document, un bref aperçu.

Nos engagements sont respectés et nos choix dictés par une rigueur budgétaire indispensable et une ferme volonté de réduction des coûts de fonctionnement de la commune ; passage impératif pour retrouver une santé financière et une meilleure capacité d’investissement sur les années à venir.

Voilà nos maîtres-mots ! Et nous les assumons, car l’argent que nous gérons, c’est le vôtre.

La qualité de service que vous êtes en droit d’attendre, nous vous la devons.

Dès lors, il est exact que certaines subventions sont en baisse. Mais après deux confinements en 2020 et les restrictions de regroupements qui les accompagnent, les activités se sont considérablement réduites.

Notre équipe est riche de projets pour Bédarrides, comme la construction d’une nouvelle crèche ou l’installation d’un parc photovoltaïque. Mais ils nécessitent des études préalables quelquefois longues et des moyens importants.

Soyez rassurés ! Notre énergie est intacte, notre volonté d’aboutir aussi, et ce, toujours dans la perspective du bien-être des Bédarridais et de la relance de l’économie locale.

Liste Une nouvelle dynamique pour Bédarrides, menée par Joël Sérafini

Voilà bientôt un an que la nouvelle municipalité a été élue. Les Bédarridais attendent l’énoncé des projets qui seront réalisés dans les années à venir. Un mandat est vite passé, il y a nécessité à lancer des projets faisant consensus pour le bien-être de tous.

La protection de notre village contre les inondations est un impératif permanent, accru par le dérèglement climatique. Des travaux d’entretien du lit de l’Ouvèze, de la Seille et de la Contre-Seille sont-ils prévus cet été ?

Les commissions municipales ne se sont pas réunies. La situation sanitaire ne doit pas freiner leur travail. Il y va d’une démocratie municipale qui s’appuie sur les compétences de tous les élus.

En ce début de printemps, appliquons encore les gestes barrières, faisons-nous dépister et vacciner. Demain, nous pourrions retrouver la richesse de tous nos commerces et de notre vie sociale de proximité.

Liste Mission Bédarrides, menée par Mathieu Leporini

Chères Bédarridaises, Chers Bédarridais,

Les conseils municipaux sont en ce moment axés sur le budget 2021. Certains élus de la majorité annoncent « un redressement spectaculaire des finances » mais nos finances restent fragiles malgré le travail des employés de la mairie et de certains élus, dans la recherche de subventions et la rationalisation de dépenses, dont certaines dues au Covid. Aussi, la vente du terrain de la Plaine des Grenaches ne pourra pas être créditée chaque année.

L’humilité est le contrepoison de l’orgueil, écrivait Voltaire, j’invite certains élus à méditer ceci. Les associations font la vie de notre commune, mais la majorité continue la coupe des subventions : -35 000 € en 2020 et -40 000 € pour 2021.

Je regrette que des projets d’envergure et en concertation avec vous ne puissent être imaginés pour sortir notre commune de sa torpeur ambiante. J’attendais cela du débat d’orientation budgétaire mais ce ne sera malheureusement pas non plus pour cette année.